



# 8

# ESPACES CONFINÉS



Je m'engage totalement à respecter les Règles d'or



## IL EST OBLIGATOIRE DE :

- Prendre en compte les risques d'asphyxie, chute, déflagration, écrasement, noyade, etc. dans le permis de travail spécifique
- Disposer d'une surveillance permanente
- Disposer d'un plan d'évacuation d'urgence



## IL EST INTERDIT DE :

- Pénétrer dans un espace confiné sans vérification des isolations et sans contrôle d'atmosphère

